



COMBAT OUVRIER

Journal communiste révolutionnaire (trotskyste)

Pour la construction
d'un parti ouvrier
révolutionnaire en
Martinique et
en Guadeloupe.
Pour l'émancipation
des peuples de
Martinique et
de Guadeloupe.
Pour la reconstruction
de la IV^{ème}
Internationale.

— PARAÎT TOUTES LES 2 SEMAINES —

SAMEDI 22 SEPTEMBRE 2007

N° 973

PRIX 0,80 €

EDITORIAL

Affaire du Chlordécone : ces criminels qui nous dirigent...

«Une affaire pire que celle du sang contaminé», c'est l'opinion exprimée par le professeur D. Belpomme, à propos de l'affaire du Chlordécone. Dans son rapport présenté le 18 septembre devant la chambre des députés, le professeur parle d'une augmentation importante du nombre de cancers de la prostate, de la présence chez presque tous les nouveaux nés de traces de pesticides. Accablant donc. Quand on prend connaissance du dossier, on n'est pas loin de penser que le cancérologue dit vrai, même si les preuves scientifiques irréfutables sont encore à rechercher.

Tout d'abord, ce pesticide interdit en France depuis 1990 pour sa nocivité est autorisé en Guadeloupe et en Martinique jusqu'en 1996. Pourquoi cette autorisation ? Serait-ce parce qu'il s'agit d'anciennes colonies ? En tout cas cela va permettre à certains de continuer à s'enrichir par la production et la vente du produit et aux grands planteurs de bananes de gonfler leur fortune grâce à des rendements plus élevés. Et aujourd'hui on fait mine de découvrir les conséquences désastreuses sur la santé des populations de la Guadeloupe et de la Martinique. D'ailleurs on ne sait toujours pas toute la vérité. Un jour, tel spécialiste parle de drame, le lendemain, un autre spécialiste minimise. La communication du professeur Belpomme ne vient-elle pas de déclencher une véritable bataille médiatique ? L'Institut de veille sanitaire soutient qu'aucune donnée fiable ne vient confirmer ses dires. Un de ses chercheurs reconnaît certes que les pesticides sont présents dans le sang de presque tous les habitants de Guadeloupe et de Martinique, mais, selon lui, cela ne veut pas dire pour autant que c'est la raison du nombre important de cancers de la prostate. L'AFSA (agence française de sécurité alimentaire) quant à elle soutient qu'il n'y a pas lieu d'affoler la population, et qu'il suffit de prendre des précautions en ce qui concerne l'alimentation : par exemple ne consommer certains aliments que deux fois par semaine. De qui se moque-t-on ? J.J. Bros, le préfet de la Guadeloupe, après le député E. Jalton ne vient-il pas de déclarer, à la suite des propos du professeur Belpomme qu'il ne faut pas exagérer car on risque de faire peur aux touristes, et de porter préjudice aux profits de certains ? Pour L.D. Bertome, président de la chambre d'agriculture de la Martinique « Belpomme enfonce la Martinique », quant aux planteurs de la filière banane, eux se disent « choqués » !

Il n'y a donc que l'argent qui compte, quitte à empoisonner des milliers de gens. Il en a été de même dans l'affaire du sang contaminé : on connaissait l'existence d'un procédé permettant d'éliminer les virus possibles, mais cette technique étant propriété d'une société étrangère, les responsables français, dont des ministres, ont préféré laisser empoisonner des milliers de malades en attendant que les laboratoires français mettent au point une technique. Et ces gens là ont eu le cynisme de se déclarer non responsables.

Voilà bien longtemps que les travailleurs de la banane et les militants dénoncent les dangers des pesticides. Eux, n'avaient pas besoin de laboratoire sophistiqué. Ils constataient à l'œil nu les dangers du Temik et autre Kepone, Namacur ou Curlone et le dénonçaient souvent dans les tracts sur les habitations, devant l'indifférence des gros planteurs et des pouvoirs publics et élus. Mais ces travailleurs ont vu leurs camarades brûlés, blessés gravement. Beaucoup en sont morts.

Et dire que l'affaire du Chlordécone a failli être enterrée ! Les révélations du docteur Vaquet, oncologue au CHU de Pointe-à-Pitre qui avait, il y a quelques années noté le rôle important des pesticides dans les cancers de la prostate et «l'infertilité» masculine, avaient provoqué un tollé. On l'a pratiquement obligé de se taire. Puis il y eut les plaintes des associations. Aujourd'hui le scandale éclate et fait grand bruit. D'aucuns réclament la transparence. Pourquoi n'était-ce pas le cas depuis la mise sur le marché du Chlordécone ? Il n'est pas impossible que cette affaire connaisse les mêmes développements que celle de l'amiante, celle du sang contaminé et tous ces autres scandales qui mettent en danger la vie des peuples. Car dans cette société les profits des grandes entreprises, les profits capitalistes, sont au-dessus de tout et même de la santé et de la vie de millions de gens.

Négociations des banques AFB : va-t-on vers un nouveau conflit ?

Une délégation de l'AFB (Association française des banques) est venue négocier la convention collective en Guadeloupe les 12, 13 et 14 septembre derniers. Les discussions n'avancent pas car la délégation de l'AFB n'a qu'une seule idée en tête : imposer la convention collective nationale et de ce fait supprimer les acquis des salariés. Ainsi concernant la prime de vie chère de 40%, l'AFB veut tout simplement la supprimer et parle de la maintenir jusqu'en 2012 pour les anciens salariés. Cette idée de supprimer les majorations pour prime de vie chère, de 20 à 40 %, selon les secteurs (banques, assurances, certaines mutuelles) est dans la tête de tous les patrons en ce moment. Tous les gouvernements, depuis la présidence de V. Giscard d'Estaing, ont déjà tenté de s'en prendre à cette prime. Mais à chaque fois, ils se sont heurtés à l'opposition farouche des agents de la fonction publique. Le dernier mouvement en date étant la grève des ATER (étudiants chercheurs de l'université) qui se sont battus contre la suppression des 40 %. Face à leur mobilisation, le gouvernement a reculé mais rien ne dit qu'il n'essaiera pas à nouveau.

Les travailleurs des banques doivent se préparer à la lutte s'ils ne veulent pas voir baisser leur pouvoir d'achat. Mais ils sont loin d'être les seuls concernés. Et c'est la raison pour laquelle ils doivent avoir le soutien de l'ensemble des travailleurs. Le patronat avec l'aide du nouveau

président de la république et de son gouvernement a le sentiment d'avoir les mains libres pour attaquer les travailleurs en revenant sur des avantages acquis, en aggravant les conditions de travail. Mais surtout il veut obtenir la suppression des quelques mesures qui continuent à protéger, très faiblement d'ailleurs, les salariés contre le droit des patrons à licencier quand et qui bon leur semble. Cela par une modification du Code du travail en instituant un nouveau contrat de travail. L'heure est donc à la lutte et ce n'est que ce langage là que les patrons peuvent comprendre.

En ce qui concerne les banques AFB, on se souvient du long conflit de 81 jours, du 22 décembre 2003 au 12 mars 2004. A l'époque l'AFB avait tenté un passage en force en voulant imposer la convention collective nationale de 2000 moins avantageuse. Les employés des banques AFB, se sont battus pour le maintien de leur convention locale de 1977. Le tribunal leur a donné raison et avait estimé que la dénonciation de la Convention Collective ne s'était pas faite dans les règles et qu'il fallait recommencer la procédure. Les responsables des banques AFB (BFC, BNP, SGBA et BDAF) ont toujours refusé le paiement des jours de grève à tous les grévistes malgré deux décisions de justice favorables pour certains grévistes. Ils veulent que les travailleurs paient le prix fort afin qu'ils n'aient plus envie de se battre, mais ils

doivent savoir que ceux de Guadeloupe ne vont pas accepter sans réagir une telle régression sociale.

La délégation de l'AFB est déjà venue à plusieurs reprises pour des séances de négociation. Mais on sent bien que les représentants de l'AFB font semblant de négocier et espèrent arriver à la date butoir, soit le 31 octobre, avec toujours les mêmes propositions. Car leur volonté est de baisser les salaires des travailleurs des banques en Guadeloupe et ils n'ont aucune volonté de proposer mieux.

Les employés de banques AFB doivent préparer la riposte car il ne faut pas les laisser faire sans réagir. Cela fait 7 ans que ce conflit dure. A chaque fois les différents tribunaux ont donné raison aux travailleurs car la nouvelle convention est une attaque en règle contre les avantages acquis. Les représentants des grandes banques AFB, ne peuvent admettre qu'ils n'arrivent pas à imposer aux employés de banques de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Guyane, et dans le cadre de la convention collective nationale, les reculs qu'ils ont pu imposer aux travailleurs de France.

Les employés de banque des DOM ont raison de se battre pour défendre leur niveau de vie. Car les banques, en particulier la BNP PARIBAS font d'énormes profits et veulent donner toujours plus à leurs actionnaires sur le dos des salariés. Il ne faut pas les laisser faire !

REGIMES SPECIAUX DE RETRAITE : encore une attaque contre les travailleurs !

Le premier ministre Fillon a déclaré que la réforme des régimes spéciaux de retraite était prête et le président y est favorable. Il doit se prononcer formellement le 18 septembre. Il s'agit d'aligner sur le régime normal ces régimes qui permettent à certaines professions perméables ou à risques de partir à la retraite un peu plus tôt, notamment ceux de la SNCF à 55 ans. Les travailleurs concernés sont ceux d'EDF, de la SNCF, de la RATP, ou certains fonctionnaires. Il s'agit donc d'une nouvelle attaque contre ces travailleurs, qui voient leur durée d'activité prolongée de plusieurs années.

Mais ils ne sont pas seuls à être concernés. Les attaques contre les retraites ont commencé avec le gouvernement de Balladur, qui avait allongé la durée de cotisation de deux ans et demi dans

le secteur privé. Le montant de la pension est depuis lors calculé sur les vingt cinq meilleures années au lieu des dix dernières, ce qui le diminue de beaucoup par rapport au dernier salaire. Par la suite, ce sont les retraites de la fonction publique qui en 2003 ont été alignées sur celles du privé, avec une obligation de cotiser 40 annuités au lieu de 37 ans et demi pour obtenir une retraite à taux plein.

Maintenant, le patronat, par la bouche de sa représentante Parisot, réclame du gouvernement le passage à 42 annuités au lieu de 40 pour tous, et que l'âge de la retraite soit repoussé à 62 ans au lieu de 60.

Il est donc clair que les attaques se font morceau par morceau, secteur par secteur, dans le but d'éviter une riposte

d'ensemble des travailleurs. Mais chacune d'entre elles concerne tous les salariés puisque ceux qui ne sont pas attaqués aujourd'hui le seront demain.

Les travailleurs qui bénéficient encore aujourd'hui de ces régimes spéciaux ne sont pas des privilégiés, contrairement à l'idée que le gouvernement cherche à ancrer dans l'esprit de ceux des autres secteurs. Ils continuent simplement à bénéficier de ce qui était avant les réformes, un régime normal. Jusqu'ici, ceux qui ont été attaqués successivement se sont battus séparément, et n'ont pas pu obtenir, malgré d'importantes grèves, en particulier des fonctionnaires en 2003, que leur régime soit maintenu. Il ne faudrait pas commettre à nouveau la même erreur. Les travailleurs concernés doivent avoir le soutien de tous.

un bilan désastreux pour les élus

Le 15 septembre, le maire de Baillif décide de fermer la décharge de sa commune, sous la pression de la population qui souffre d'odeurs intempestives et nocives venant d'une décharge saturée d'ordures depuis des mois. Sans compter les rats et chiens errants. Le maire de Sainte-Rose ne s'est pas occupé d'installer dans sa commune les 65 hectares réservés au centre de stockage des déchets ultimes (CSDU) de la Guadeloupe. Il faut dire qu'au moins trois associations se sont mobilisées et manifestent dans la rue contre ce projet, au nom de la défense de leur environnement. Après une enquête publique qui a donné un avis négatif et juste avant les élections municipales, il est tenté de ne pas les mécontenter ! Le président Barlagne du syndicat intercommunal sur la Basse-Terre, le SYMCTOM, proteste qu'il ne veut pas être le bouc émissaire. Il avait en effet de grosses responsabilités. Un plan de gestion des déchets en Guadeloupe date de 1997. Et rien n'a été fait. Et particulièrement à Baillif il devait suivre les injonctions, même minimales de mise en conformité de la décharge. D. Génies, le président du SICTOM, équivalent du SYMCTOM sur Pointe-à-Pitre, hurle contre les présidents du Conseil général et du Conseil régional : il les accuse de «volonté hégémonique» ; faut-il traduire qu'il leur reproche de vouloir concentrer tout le pouvoir sur la gestion des déchets dans les mains d'un même parti politique? Toute cette agitation autour d'un projet tente de masquer le fait qu'un

problème «d'intérêt général» -pour employer une expression lancée par le préfet de Région- n'est pas réglé.

Cependant les ordures s'amoncellent. Problème de société : il n'y a plus de bouteilles consignées, mais beaucoup de bouteilles en plastique très nocives lorsqu'elles brûlent dans les ordures et qui ne sont pas recyclées alors qu'une usine existe à la Gabarre. Des quantités d'appareils électroménagers de mauvaise qualité sont jetés après 2 ou 3 ans et jusqu'à la semaine dernière, rien n'était prévu pour les récupérer. Des voitures, elles aussi fabriquées pour ne pas durer très longtemps, encombrant l'île. Des décharges sauvages se multiplient, un vrai désastre pour l'environnement et la santé. Pour augmenter leurs profits des sociétés fabriquent des objets de moins en moins solides, «à jeter», ils gaspillent la matière première, ils gaspillent l'énergie des ouvriers qui les font. Pour le profit de quelques uns, nous nous retrouvons avec des masses de déchets. Il faudra bien trouver des solutions.

Le président du SYMCTOM dénonce les élus de la Guadeloupe. Il les compare à ceux de la Martinique qui, selon lui, ont réussi à s'entendre malgré leurs divergences politiques. Le plan prévoyait des déchetteries, centres de tri d'ordures dans une vingtaine de communes. Après 10 ans, il y en a 3 et en réalité, elles ne servent à rien puisqu'en bout de chaîne, tous les déchets sont mélangés. Notons que la construction d'une déchetterie coûte 2 fois plus cher en Martinique, à cause du prix des terrains, et que cela n'a pas

empêché la réalisation de toutes celles prévues. On nous parle aujourd'hui de traitement «mécanobiologique». Qu'en sera-t-il ?

Les manifestants de Sainte-Rose n'ont peut-être pas raison d'empêcher la constitution d'un CSDU dans leur commune. A priori un tel centre ne devrait pas polluer. Cependant ils ont raison de soulever le problème. A cette heure, rien n'est organisé pour la collecte d'ordures triées ni pour le recyclage de ce qui peut l'être ni pour le compostage qui permet de réduire le volume de certains déchets. Il est donc plus que probable que les déchets ultimes seront des déchets bruts.

C'est toute la population de la Guadeloupe qui est concernée par ce dossier. La santé de tous est en jeu. Si les élus se sont jusqu'ici montrés irresponsables, des actions comme celles des associations de Sainte-Rose peuvent, dans toutes les communes, les appeler à régler ce problème. Il y a un travail de formation de chacun au tri de ses ordures, des installations à faire partout.

Une autre question se pose, celle de l'argent. Il y en a eu de distribué pour ce dossier. Dans leurs bagarres verbales, certains élus laissent savoir que de l'argent a été déjà perdu, dilapidé. On nous parle du prix des camions de terre nécessaires pour recouvrir les déchets et protéger l'environnement des nuisances. Les rivalités entre élus ne cachent-elles pas une course à l'argent, celui qui servira à gérer les déchets ? C'est à celui qui aura le gros lot ?

Zone francheglobale : la CGPME a les dents longues

Le 6 septembre dernier, la CGPME (confédération générale des petites et moyennes entreprises) a rendu public un document intitulé : Positionnement et contribution de la CGPME dans le cadre de la mise en place d'une Zone franche globale pour la Martinique.

Dans ce projet, la CGPME fait état de ses propositions dans le cadre du débat sur la zone franche globale.

Elle explique qu'il y a 28000 entreprises en Martinique et que 3/4 d'entre elles (soient 21000) n'ont pas de salariés. L'hypothèse de son président Fernand Odonat, c'est que le 1/3 de ces entreprises (soient 7000), vont créer au moins un emploi chacune, si le gouvernement leur donne satisfaction.

F.Odonat avance ces propos parce que ces petites entreprises relèvent majoritairement des PME et TPE, donc directement de la sphère d'influence de la CGPME.

Autrement dit le gouvernement a tout intérêt à

répondre à sa demande, lorsqu'il aura à prendre ses décisions, s'il ne veut pas faire capoter son plan ! Et F.Odonat d'énumérer ses solutions qui doivent selon lui réduire le coût du travail et qui du même coup traduisent sa gourmandise excessive pour les exonérations!

Il faut dit-il :

- maintenir les volets Défiscalisation mis en oeuvre dans le cadre de la LOPOM.

- n'appliquer ces mesures qu'aux entreprises dont 100% des salariés résident dans le département.

- écarter du dispositif les entreprises d'insertion.

- exonérer de 100% les cotisations patronales dans la limite de 300% du salaire pour le premier emploi, pour les cadres supérieurs, et pour les entreprises de plus de 10 salariés et ce durant 2 ans.

Et que cette nouvelle aubaine soit garantie pour une durée de 15 ans ! l'appétit vient en mangeant n'est-ce pas, messieurs de la CGPME !

Privatisation d'EDF : un avenir sombre

Lundi 10 septembre, très tôt le matin, la foudre est tombée en 3 lieux différents sur le réseau électrique. Ces incidents très rares ont provoqué le black out total sur la Guadeloupe. En quelques minutes toute la région a été privée d'électricité.

Pas d'électricité, pas d'eau, réseau téléphonique qui fonctionne très mal. L'incident se compliqua, parce que les sociétés productrices d'électricité furent incapables de réparer dans des délais acceptables. EDF, société d'Etat fut la plus prompte. Les autres, celles situées, sur le port de Jarry, à Capesterre-Belle-Eau, au Moule et les

différentes éoliennes, mises sur pied pour gagner de l'argent, furent très longues à se remettre en marche. Ces sociétés n'ont pas les réserves en matériel et en main d'œuvre pour faire face aux imprévus. Conséquence, devant un black out qui perdure, le préfet fut dans l'obligation de fermer les écoles. La Guadeloupe plongea dans la pagaille.

La situation de la Guadeloupe ce lundi 10, préfigure des possibles situations que nous auront à endurer si le gouvernement réussit, comme il le prévoit, à privatiser EDF.

Martinique

AGRICULTURE : Chômage partiel : des mesures exceptionnelles en faveur des patrons

Les patrons de la banane sous l'impulsion de leur groupement Banamart ont décidé de mettre en chômage partiel total plus de la moitié des ouvriers agricoles. Il y avait une date limite pour le dépôt des dossiers dans les bureaux du groupement. Plusieurs employeurs ont avancé ce prétexte pour remettre aux délégués des procès verbaux de réunion consultative à signer pour accord dans la précipitation alors qu'aucune réunion d'information ou de consultation ne s'était tenue dans les entreprises.

L'employeur d'une habitation a remis les documents le vendredi 14 afin qu'ils soient signés le jour même. Sur l'habitation Case Paule au Macouba, l'employeur a licencié deux salariés pour motif économique, ce qui lui permettait ainsi de justifier leur absence sur la liste des salariés prévus pour le chômage partiel. Devant de tels agissements : absence de consultation des représentants du personnel, licenciements arbitraires, l'inspection du travail saisie se montre impuissante.

Pourtant l'Etat dit avoir pris des mesures exceptionnelles pour le chômage partiel à l'occasion de ce cyclone afin d'éviter les licenciements.

Le chômage partiel total se divise en deux périodes. La première de 28 jours calendaires où le salarié est en principe indemnisé par l'entreprise. Pour assurer le versement du SMIC horaire net aux salariés, l'Etat va prendre en charge le remboursement de 6,62 euros nets par heure indemnisée. Cette mesure s'applique à tous les employeurs de tous les secteurs d'activités qui ont recours au chômage partiel total suite au passage du cyclone Dean. Pour les salariés, au total 926,8 euros nets mensuels pris en charge par l'Etat. Voilà des sommes que les patrons n'auront pas à déboursier.

Pour la deuxième période, l'Assedic prend en charge l'indemnisation si le salarié est toujours en chômage. Il est inscrit comme demandeur d'emploi et doit se soumettre à toutes les formalités d'usage. Ces salariés vont percevoir une allocation en fonction des salaires antérieurs : 75% du salaire

brut pour 1040,40 euros mensuels bruts soient 780 euros mensuels. Pour les autres salaires d'autres calculs sont applicables.

Autre mesure exceptionnelle, la formation assurée par le FAFSEA pour les ouvriers agricoles (Fonds d'Assurance et de Formation des Salariés des Exploitations Agricoles), d'une durée de 300 à 500 heures donc environ 2 mois et demi à 3 mois, qui vient en complément du chômage partiel. Là encore, la formation est envisagée du point de vue des patrons et des besoins immédiats des entreprises.

Toutes ces mesures exceptionnelles prises par le gouvernement ne garantissent pas pour autant totalement les salaires perdus, ni l'éventuelle perte d'emploi. Les salariés s'en rendent de plus en plus compte dans les réunions qui ont rassemblé plus de 300 ouvriers à Fort de France, à Basse Pointe et au François. Ils ont décidé de continuer à se réunir périodiquement pour faire face de manière collective aux difficultés à venir.

d'affaires dégagés par le groupe.

La financiarisation, accompagnée d'un historique d'acquisitions extrêmement coûteux prive l'entreprise annuellement d'1/8^{ème} de ses revenus.

Ces sommes dégagées, puis dilapidées proviennent en partie de la croissance du chiffre d'affaires mais surtout de choix de gestion pénalisants pour les salariés et les consommateurs :

moins 7 915 emplois en une année et moins 0,4 point en pourcentage du chiffre d'affaires, des investissements par rapport au chiffre d'affaires en baisse (-1 %), des économies de frais de fonctionnement (-0,7 %). C'est aussi la fermeture de lieux d'accueil et de services techniques de proximité, l'externalisation d'activités, la délocalisation et la sous-traitance. D'autres choix sont possibles.

FRANCE-TELECOM : de l'argent, il y en a !

Les résultats financiers du 1^{er} semestre 2007 à France Télécom ont satisfait les milieux financiers et bancaires et pour cause, toutes les liquidités dégagées sur les deux premiers trimestres iront à la rémunération des actionnaires (3,26 milliards d'euros).

Sur une année pleine, ce sont 6,8 milliards d'euros qui sont partis en fumée sur environ 52 milliards d'euros de chiffre

Pointe-à-Pitre

Quartier Mortenol : Insalubrité et vétusté sont le lot quotidien des résidents

Mortenol est ce quartier de la ville de Pointe-à-Pitre où il a été construit des cités qui mettaient fin aux habitats insalubres des années cinquante. Cependant, depuis plusieurs années les résidents assistent à la dégradation importante et continue de leur quartier.

Sous l'impulsion des locataires, l'association VAM (Viv' Ansanm Mowtenol), dont le président est Mr. Rudy Chasselas, a alerté la municipalité sur le problème d'une passerelle qui relie les bâtiments de Mortenol sud. Des jeunes oisifs occupent la passerelle et il en émane des odeurs de fumées de cigarettes et de cannabis. De plus c'est en permanence qu'ils produisent des nuisances sonores avec leurs «boosters» ou scooters, dérangeant ainsi les locataires vivant à proximité qui le plus souvent sont des personnes âgées.

Une réunion s'est tenue jeudi 30 août dernier avec le Maire, Henri Bangou, où il a été décidé de la démolition de la passerelle. Après sa destruction un ascenseur

était prévu en remplacement, mais les locataires ont refusé la construction d'un ascenseur à la majorité, au profit d'une rampe. Ils estiment qu'il faut d'abord rénover les bâtiments qui méritent en effet d'être restaurés : les murs sont tachés de crasse, de poussière, d'inscriptions griffonnées. La tuyauterie étant défectueuse des matières fécales et des eaux usées s'en échappent. Sans oublier les déchets qui s'entassent au rez-de-chaussée, fermé il y a quelques années pour cause de trafics de stupéfiants.

Cela montre que ni la SIG (Société Immobilière de la Guadeloupe), ni la municipalité ne se préoccupent de régler réellement cette situation qui dure depuis des décennies. De plus, l'Etat a aussi sa part de responsabilité, car il dégage facilement des millions d'euro, au profit de grandes sociétés qui font des milliards de bénéfices, alors qu'une partie de ces sommes faramineuses auraient été bien utile pour résoudre un vrai problème de salubrité et de santé publiques.

à la Mairie des Abymes

Les agents de la mairie des Abymes affiliés au syndicat SATVA (syndicat autonome des travailleurs de la ville des Abymes) ont entamé un mouvement de grève à compter du jeudi 13 septembre. Cette mobilisation a surtout perturbé la Caisse des Ecoles, et le service technique. Les grévistes protestent contre le non respect d'un protocole d'accord signé en mars 2007. Il s'agit toujours des mêmes problèmes concernant la gestion de la carrière des agents, la notation, le régime indemnitaire, la régularisation de la NBI et qui ne sont pas réglés par la plupart des maires.

Les agents grévistes qui suivent le mot d'ordre du syndicat SATVA créé en 2006, estiment qu'il y a deux poids deux mesures et ont le sentiment que le maire favorise les autres syndicats présents à la mairie. Ainsi le dernier protocole stipulait qu'en cas de besoin de main

d'œuvre, il fallait en priorité mettre les agents à temps non complet, à temps complet. Certains ne font que 4 heures par jour et ont un salaire de misère (on parle de 400 €). En cas de départ à la retraite, ils touchent à peine 183€. Et les agents ont constaté que des recrutements ont eu lieu pour certains à temps complet et disent que ce sont souvent des parents ou amis du maire.

Pour l'instant cette grève a eu pour effet d'empêcher le fonctionnement de la cantine, ce qui a posé des problèmes aux parents. Le directeur Général des Services a reçu les grévistes, mais pour lui il n'y a pas de problème et le protocole a été respecté. Pour le maire il s'agit d'une grève illégale. Les grévistes parlent de durcir leur mouvement dans les jours qui viennent. Va-t-on assister à un nouveau bras de fer entre le maire et le syndicat SATVA ?

Guadeloupe

Un ouvrier grutier perd la vie à 64 ans

Le vendredi 14 septembre dernier dans la matinée, un ouvrier grutier de 64 ans a perdu la vie dans la chute de la grue qu'il conduisait sur un chantier situé à Dugazon aux Abymes. L'engin, pour une raison inconnue, pour le moment s'est effondré, entraînant le conducteur. Les pompiers arrivés sur place quelques instants après l'accident n'ont pu que constater la mort du grutier. Ce qui a provoqué un grand émoi parmi ses camarades.

Bien évidemment pour les maîtres du chantier c'est un accident imprévisible. Mais il est à noter qu'un autre ouvrier grutier, travaillant pour la même entreprise a été victime du même type d'accident sur un chantier à l'hôtel Marissol il y a quelques mois. Il a eu la vie sauve mais a été très gravement blessé.

A chaque fois qu'un salarié

perd la vie au travail, on parle toujours de la faute à pas de chance. La fatalité a bon dos.

Mais à y regarder de plus près, on constate que le plus souvent c'est surtout parce que les conditions de sécurité n'ont pas été respectées. Par exemple, à la suite de cet accident, on a entendu un responsable dire qu'en Guadeloupe il y avait beaucoup d'accidents de ce type. Et d'expliquer que le bureau de contrôle peut bien avoir effectué son travail correctement et ne rien trouver à redire sur la grue, mais que les responsables du chantier peuvent toujours, en bloquant les dispositifs de sécurité, faire que la grue soulève des charges plus importantes et les transporte plus loin que prévu. Cela, pour réduire sur les dépenses... Et bien souvent aux dépens de la sécurité des ouvriers.

Martinique

Des dizaines de contractuels de l'Education nationale privés d'emploi

La situation continue de s'aggraver pour les enseignants contractuels de l'Education nationale. Ce sont des centaines de collègues qui occupaient un poste durant la dernière année scolaire qui n'ont pas été rappelés en cette rentrée 2007.

Cette situation est le résultat de la politique menée par les différents gouvernements qui au nom d'un soi-disant assainissement des finances publiques, suppriment des postes dans la fonction publique. Il était prévu de ne pas remplacer un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, mais c'est finalement un sur trois. Et cela se fait sentir particulièrement dans l'enseignement où pour justifier les suppressions de postes, on augmente les effectifs des classes et on diminue en même temps le contenu des programmes de manière à nécessiter moins d'enseignants en face des élèves. A

côté de cela, les rectorats ont développé la technique dite du « Complément de service dû - Complément de service rendu ». Cette astuce permet d'affecter un enseignant sur au moins deux établissements pour avoir un temps complet.

Les gouvernements, de manière démagogique, martèlent que moins d'enseignants, et moins de fonctionnaires en général, c'est moins d'impôt dans les années à venir. Et une partie de la population est sensible à cet argument qui est complètement faux.

En fait, cette décision a pour conséquence d'entraîner et tout de suite, plus de chômage, mais aussi moins d'enseignants dans les établissements scolaires, des conditions de travail plus difficiles, autant pour les autres collègues que pour les élèves.

Echo des assurances

MGEN : LE PROJET DE LA DIRECTION EST DESORMAIS FICELE !

Cela fait plusieurs mois que des discussions ont lieu entre la direction de la MGEN et les organisations syndicales à propos d'un projet de réduction du personnel. La direction propose à ceux qui ont plus de 56 ans la possibilité de partir dans le cadre d'un CAA (cessation anticipée d'activité). Dans un premier temps il sera fait appel au volontariat, mais si cela n'est pas suffisant la MGEN a prévu un plan de licenciement économique. Elle a également un projet de mobilité professionnelle ou géographique. La MGEN n'a aucune

difficulté financière, mais veut se débarrasser de ses salariés en prévision d'une réduction de l'activité. La CGT appelle les salariés à une journée de grève le 19 septembre, jour où la direction va discuter du projet de licenciement économique. On ne sait pas encore le nombre de salariés qui seront concernés, mais une chose est sûre c'est que tous les sites sont visés. Peut-on accepter sans réagir que la première mutuelle santé des fonctionnaires qui se dit entreprise de l'économie sociale puisse licencier du personnel alors que sa santé financière est très bonne ? Si la grève du 19 septembre n'est pas suivie, la direction aura les mains libres pour agir à sa guise.

Guadeloupe

Les salariés affiliés à l'UTS-UGTG ont repris leur travail le 11 septembre dernier tout en refusant de signer le protocole d'accord de fin de conflit proposé par le Dr Kadji le 7 septembre. Les grévistes ont estimé que ce protocole ne pouvait être signé en l'état. Selon le secrétaire général Gaby Clavier, ils n'ont pas signé pour « garder toute leur liberté d'action ».

On se souvient que le 15 janvier dernier, les salariés des cliniques privées affiliés à l'UTS-UGTG avaient entamé un mouvement de grève pour réclamer la réouverture des NAO (négociations annuelles obligatoires) 2006, l'ouverture des

Martinique

Une Association Martiniquaise de Défense des Victimes de l'Amiante vient de voir le jour en Martinique à l'initiative des ouvriers des chantiers navals de Fort de France et plus particulièrement des ouvriers de l'entreprise Ex-Delattre-Levivier.

Pourquoi ? Tout simplement parce que cette entreprise a été directement citée comme entreprise polluante par le décret du gouvernement et donc désignait comme empoisonnés potentiels tous les ouvriers qui ont travaillé dans ses ateliers.

Le siège de l'AMDEVA est situé à la maison des Syndicats à Fort de France, et sera donc le lieu où les salariés qui ont, à un moment

Clinique les Eaux Claires et l'Esperance : fin du conflit

NAO 2007 et l'obtention d'une augmentation de salaire de 72,41€, ce qui représentait environ 2,2 %. La plupart des cliniques ont accepté de signer un protocole d'accord avec les grévistes en leur accordant une augmentation de 4% (2% pour 2006 et 2% pour 2007). Seules les deux cliniques, l'Espérance et les Eaux Claires, appartenant aux frères Kadji, ont refusé de s'aligner sur ce protocole. Elles ont signé un accord avec la CGTG et FO en accordant 6% d'augmentation sur trois ans (2% en 2007, 2% en 2008 et 2% en 2009) et ont fait croire aux salariés que c'était un bon accord alors qu'ils ne savent pas quel sera le taux d'inflation en 2008 et encore moins

en 2009.

Ceux de l'UTS-UGTG ont estimé qu'ils ne pouvaient signer moins que ce qui avait été obtenu dans les autres cliniques et ont résisté. Pendant plusieurs mois ils ont tenu avec fierté leur piquet de grève avec le soutien de leurs camarades des autres secteurs. Mais Kadji profitant de la division syndicale a refusé toute discussion. Les grévistes avec courage ont préféré reprendre le travail sans signer un accord bidon. C'est eux qui ont raison car ils ont démontré au docteur Kadji qu'ils ne se vendent pas pour un plat de lentilles.

L'AMDEVA au secours des victimes de l'amiante

ou à un autre, été en contact avec ce poison qu'est l'amiante pourront être entendus et pourront engager avec l'aide de l'Association une action en reconnaissance soit pour bénéficier d'un départ en préretraite, soit pour se faire indemniser des préjudices extrapatrimoniaux (souffrance physique et morale, perte de qualité de la vie etc..) ainsi que le prévoit le décret.

L'association devra contribuer à mettre au grand jour les maladies qui découlent de l'amiante et qui sont bien réelles quoique invisibles, car du fait de leur survenance tardive (30 années) après la carrière professionnelle, on n'y pense pas ou n'en parle pas.

Il est aussi question que l'association se préoccupe des méfaits d'autres produits toxiques tel que le chlordécone dans l'agriculture, qui est un véritable poison minant la santé des ouvriers agricoles.

Les employeurs aujourd'hui causent d'énormes préjudices à la santé des travailleurs et restent impunis. Pollueurs payeurs, (mais aussi empoisonneurs payeurs), ce n'est pour le moment qu'un slogan, et les membres de l'AMDEVA veulent en faire un cri de ralliement pour les travailleurs dont la vie a été « empoisonnée » par des gens qui ont le culot de se considérer comme non responsables.

ECHOS DES ENTREPRISES

Guadeloupe

Echos de l'ANPE

FUSION OU RAPPROCHEMENT OPERATIONNEL ?

La direction de l'ANPE annonce, comme prévu dans les promesses électorales de Sarkozy, la fusion ou le rapprochement opérationnel entre l'UNEDIC et l'Agence au 31 décembre.

A ce qu'il paraît, au gouvernement il ne serait plus question de fusion totale entre les deux entités, mais de la poursuite du rapprochement opérationnel qui a déjà commencé depuis des années.

Ce qui est sûr c'est qu'avec la direction de l'ANPE on sait où commencent les réformes, on ne sait pas où elles s'arrêtent.

Seules, la vigilance et la mobilisation des agents peuvent freiner les velléités de l'ANPE, du gouvernement Sarkozy et des

patrons qu'ils servent !

IL Y A TOUJOURS MOYEN DE REAGIR

Certains collègues en France ont décidé de refuser de se rendre à l'ASSEDIC pour effectuer des entretiens.

Ils sont menacés de retrait de trentième par la direction de l'ANPE. Mais rien jusqu'à présent sur notre contrat de travail ne nous oblige à travailler à l'ASSEDIC.

LA DIRECTION N'AVAIT PAS TOUT PREVU

Malgré toutes les réformes successives du statut des agents de l'ANPE, si les collègues continuent à résister, la direction sera peut-être

amenée à reculer !

Ce n'est que par la remise en cause collective des projets de casse du service public que Sarko/Charpy retireront leur fusion/rapprochement !

LES CHIFFRES D'ABORD !

La grande mode à présent à l'ANPE est de demander aux chômeurs de télécandidater sur les offres d'emploi.

Rien à faire que certains ne maîtrisent pas internet, ou que ce mode de recueil des CV crée une surcharge de travail pour les collègues, la direction a dit que c'est ce qu'il faut faire !

Eh bien sûr, le nombre d'offres traitées par les collègues est un critère d'attribution de bons points de notre maître !

Guadeloupe

Echos de l'Aéroport

TOP ONE : UN COLLECTIF SUSPECT

Suite à la dernière grève à Top One, le délégué syndical CGTG a subi des attaques du patron. Ce collègue a finalement été accusé d'avoir « écrit un tract injurieux » contre la direction. Et curieusement, un « collectif » de salariés s'est constitué. Il a pour adresse celle du patron. Il lance une pétition qui fait au collègue les mêmes reproches que le patron. Tout porte à croire qu'il s'agit d'un collectif télécommandé par ce dernier. De nombreux collègues ont signé cette pétition contre leur camarade. Certains disent qu'ils n'ont pas eu tout le texte sous les yeux.

Par précaution, il vaut mieux ne jamais signer avec les patrons contre un collègue !

TOP ONE : DES METHODES DE GANGSTER

Le patron de Top one, Drinkorn, convoque le délégué syndical de la CGTG à qui il reproche un tract. Le collègue se rend donc au siège à Basse-Terre avec des militants de la CGTG. Ils sont attendus en haut d'un escalier par un gardien « de choc » qui frappe violemment à coups de pied le Secrétaire du syndicat CGTG du commerce dont Top One dépend. Résultat, le camarade se retrouve aux urgences avec 7 jours d'ITT. Il porte plainte.

Drinkorn avait menacé quelques jours avant de « déroutiller » ceux qui se mettraient en travers de sa route. De telles méthodes de violence à l'égard des salariés et de leurs défenseurs sont inadmissibles

et ne doivent pas rester sans réponse.

SORI : LES INTÉRIMAIRES GAGNENT AUX PRUD'HOMMES, LA DIRECTION FAIT APPEL

Finalement le tribunal a reconnu le tort de la SORI et de l'agence Fiderim envers les intérimaires. Certains avaient travaillé plus de 10 ans en intérim. Après 3 ans, le tribunal a ordonné à la SORI de les embaucher. Dès le jour où ils sont allés aux prud'hommes, ils avaient été rayés des plannings.

Aujourd'hui leurs allocations de chômage sont au plus bas. Malgré cela la direction de la SORI maintient leurs souffrances. Elle fait appel. Honte à elle !

Les attentats du 11 septembre : une “bonne raison” pour mener la guerre en Afghanistan et en Irak

Le 11 septembre 2001, les attentats contre les Etats Unis ont fait plus de 4000 victimes. Ces actes sont particulièrement odieux. Ils sont d'autant plus odieux qu'ils sont aveugles, qu'ils ont été préparés avec beaucoup de minutie et qu'ils ont été perpétrés par 14 kamikazes. La plupart des terroristes étaient de jeunes intellectuels fortunés. S'ils sont arrivés à une telle extrémité, c'est qu'ils ressentaient vis à vis des USA une haine particulièrement intense. D'après Al Quaida, le groupe dont ils faisaient partie, ces attentats sont une réponse à la politique que l'Amérique mène contre les Arabes. Il faut dire que les hommes politiques américains ont toujours soutenu Israël, et tous les dirigeants arabes corrompus et dictatoriaux qui assassinent et emprisonnent les populations arabes alors que les capitalistes américains pillent ces

pays. Une telle situation était inacceptable pour ces terroristes. Mais au lieu de desserrer l'étreinte sur la population, Bush, le chef de l'Etat américain a reçu le soutien de sa population effrayée pour renforcer cette politique. Le soutien à Israël fut réaffirmé. Le roi de Jordanie, les princes du Golfe, le président du Pakistan ont par la suite reçu armes et conseillers pour réprimer leurs populations. Des troupes américaines intervinrent en Afghanistan, en Iran, avec l'aval populaire dans un premier temps. Ces attentats du 11 septembre, Bush et la caste des hommes politiques américains les plus réactionnaires les ont utilisés pour renforcer la main mise des capitaux américains sur cette zone stratégique à cause en particulier du pétrole présent dans son sous-sol.

HAITI

Que le dollar monte ou baisse c'est toujours au profit des possédants

En Haïti, cela fait des années que le dollar américain est échangé autour de 40 gourdes et les importateurs, les banquiers, les économistes, les dirigeants du pays ont toujours expliqué que ce taux élevé du dollar est la cause de la cherté de la vie. Depuis quelques semaines une tendance à la baisse du taux du dollar se confirme. Il est vendu maintenant autour de un dollar pour 35 gourdes. Si cette baisse a été bien perçue par la population qui s'est dit «il y aura une baisse du prix des denrées», elle ne fait pas l'affaire des spéculateurs qui perdent une partie de leurs bénéfices. Aussi les importateurs continuent à augmenter les prix des produits. Ils expliquent qu'il s'agit d'un fonctionnement normal, qu'ils ont acheté les produits en dollars américains quand le dollar était élevé et ne peuvent donc pas perdre sur leur

bénéfice en vendant la marchandise à un prix plus bas qu'ils ne l'ont achetée. Il en est de même dans les usines, où les patrons se plaignent que la baisse du dollar leur fait perdre de l'argent. Dans le textile par exemple, les patrons payent les ouvriers en gourdes et vendent les vêtements en dollars aux USA. Ils expliquent qu'avec un dollar faible par rapport à la gourde, il leur faut plus de dollars pour payer les ouvriers. Ils ont intérêt à ce que le dollar soit fort, même si la conséquence est supportée par la population avec une augmentation du prix des produits de première nécessité. C'est la logique des bourgeois. Leur but c'est le bénéfice : quand le dollar monte, les prix montent et quand le dollar baisse, les prix montent toujours ! La valeur du dollar n'est que l'excuse qui couvre leur soif de profit.

Une mobilisation contre les expulsions de sans-papiers

Nous publions ci-dessous, un article de nos camarades de l'union africaine des travailleurs communistes internationalistes, dans leur journal «le pouvoir aux travailleurs». Il date du mois de juillet mais reste toujours d'actualité

et les passagers en ont assez de voir des êtres humiliés moralement et physiquement. En effet, c'est cette compagnie qui a la position dominante sur le trafic en direction de l'Afrique francophone. De ce fait, le ministère de l'intérieur réserve tous les jours des places pour les étrangers destinés à être reconduits ainsi que pour les policiers qui les escortent. Depuis 2004, le rythme des expulsions a augmenté. Et maintenant ce sont des familles entières qui sont renvoyées régulièrement vers Bamako, Dakar, Conakry ou Brazzaville. Avec la fréquence et le nombre de ces expulsions cela ne peut qu'entraîner des situations très dramatiques et révoltantes.

Au cours de cette manifestation, des pilotes qui étaient présents ont dit leur souhait que des passagers qui sont témoins des expulsions à l'intérieur des avions refusent de s'asseoir et boucler leur ceinture. Et dans ce cas là, le pilote, maître à bord doit et peut légalement refuser de décoller pour motif de sécurité. En tout cas il est réconfortant de voir de plus en plus de gens et d'associations protester contre les expulsions

Décès de John Compton, premier ministre de Sainte Lucie

Dans la nuit du 7 au 8 septembre 2007, le Premier ministre de Sainte Lucie, John George Melvin Compton, réélu en décembre 2006, est décédé à Castries à l'âge de 82 ans. Quelque temps après son élection, il a été hospitalisé dans une clinique à New York durant trois mois, suite à une série de crises cardiaques. A son retour au pays, il respire difficilement, à cause de l'accumulation de mucus dans ses poumons. Il sera admis au centre hospitalier de la Meynard à Fort-de-France (Martinique). Plusieurs organes vitaux étant touchés, il sera maintenu artificiellement en vie jusqu'à son transfert à l'hôpital de Castries, le 5 septembre pour y vivre ses dernières heures. John Compton est né le 29 avril à Canouan, Saint-Vincent-et-les Grenadines. Après avoir suivi sa scolarité à Sainte-Lucie, il poursuit des études de droit en Grande-Bretagne où il obtient son diplôme d'avocat. En 1964, agriculteur et

avocat, il devient Premier ministre de Sainte Lucie qui est encore une colonie britannique. Trois ans plus tard, il négocie avec la Grande-Bretagne pour que Sainte- Lucie ait davantage d'autonomie et en 1979 il obtient l'indépendance du pays. Il revient à la tête du gouvernement de 1982 à 1996 et devient le leader du Parti uni des Travailleurs (United Workers Party – UWP). C'est pourquoi il est considéré comme le père de la Nation, d'où le surnom «daddy (papa) Compton». Cette marque d'affection pour John Compton ne faisait pas pour autant de lui un vif défenseur des intérêts des travailleurs et des pauvres. Il a soutenu les exercices d'entraînement militaire des Etats-Unis durant la Guerre froide. En octobre 1993, il a sévèrement réprimé la grève des agriculteurs. Cette année là en effet, on assiste au déclin de la production bananière lié à la chute des prix de la banane sur le marché mondial. Les agriculteurs exigent alors un

prix minimum de 30 centimes par livre de banane. Leurs revendications n'étant pas satisfaites, agriculteurs et ouvriers agricoles ont entamé un mouvement de grève qui a mis le pays à feu et à sang. Ils ont empêché que les bananes soient expédiées aux ports, ont érigé des barricades avec des troncs d'arbres, brûlé des pneus et mis des carcasses de voitures sur les routes. La réaction du Gouvernement a été d'envoyer des policiers ce qui a abouti à une bagarre entre policiers et ouvriers. Le mouvement s'est poursuivi, avec celui des chômeurs qui ont rejoint les grévistes. Lorsque la peur s'est emparée du Gouvernement, car les autorités avaient des difficultés à contrôler les manifestations violentes, il a été obligé de négocier avec les agriculteurs. Alors en dépit de son surnom de «daddy», J. Compton n'a pas été dans le camp des travailleurs et des petites gens de Sainte Lucie. Loin de là.

ALGERIE

Regain des attentats suicides

Depuis quelque temps l'Algérie connaît un regain d'attentats particulièrement sanglants. On a encore à l'esprit le triple attentat suicide du mois d'avril dernier à Alger, la capitale du pays, qui avait fait 11 morts. Mais quelque temps après, au mois de juillet, à l'est d'Alger, un camion suicide tuait 8 soldats. Le jeudi 06 septembre 2007 à Batna à 430 km au sud est de cette même capitale, un attentat suicide faisait 22 morts et 107 blessés. Enfin, le 08 septembre c'est dans la ville de Dellys située à l'est du pays, à 70 km d'Alger, qu'un kamikaze a fait exploser une voiture piégée lancée contre une caserne provoquant la mort de 30 personnes dont des gardes-côtes de la marine algérienne et 47 blessés, y compris des civils.

Ainsi, rien qu'en ce mois de septembre, en l'espace de trois jours, le pays a été le théâtre de deux terribles attentats-suicides. Il est clair que ces attentats, aussi meurtriers les uns des autres, confirment bien la reprise de l'activité des groupes armés en Algérie. D'après l'AFP, la bande d'Al-Qaeda au Maghreb, qui est l'ex-GSPC (Groupe Salafiste pour la Prédication et le combat) rebaptisé Al-Qaeda au Maghreb Islamique, a revendiqué les derniers attentats. Réagissant contre la situation dans son pays, le président Abdelaziz Bouteflika mettait en cause «... les criminels qui tentent de saborder sa politique

de réconciliation nationale» et affirmait qu'il n'y renoncerait pas. S'en prenait-il aux groupes terroristes ou tout simplement à des gens au sein même de l'Etat algérien déjà en action en vue de sa succession ? Tout est possible. En tout cas, le 10 septembre dernier des dizaines de milliers d'algériens se sont rassemblés dans les grandes villes du pays pour dénoncer le terrorisme. Des anciens combattants de la guerre d'indépendance (1954-62) les encadraient. Ils brandissaient des portraits du président A. Bouteflika. A Alger, tous les partis officiels au gouvernement étaient présents. Ils voulaient ainsi, sans doute, marquer leur solidarité avec la politique de réconciliation nationale du président Bouteflika. Le Maroc, mais aussi l'Union Européenne et d'autres chefs d'Etat dans le monde ont manifesté leur soutien au président algérien. D'après le chef du gouvernement Abdelaziz Belkadem, le président A.Bouteflika lors d'une réunion d'urgence tenue le mercredi 12 septembre dernier a pris « une série de mesures pour mettre un terme à ces actes criminels et mettre les criminels hors d'état de nuire». Cela suffira-t-il à mettre fin aux attentats ? Rien n'est moins sûr. Car c'est la misère et toutes les difficultés que connaît la population qui forment le terreau sur lequel les groupes fleurissent, en Algérie comme partout ailleurs.

Brèves... Brèves... Brèves...

IRRADIATIONS : ECONOMIES CRIMINELLES

Plus de 700 malades ont été trop irradiés, lors de soins, à l'hôpital d'Epinal : 24 très gravement et 5 sont morts. Des accidents sont toujours possibles. Mais, cette fois, on constate toute une chaîne de responsabilités : des logiciels en anglais, comme si on ne pouvait pas les traduire. Des erreurs graves dans ces logiciels, comme si personne ne voulait vérifier. Des chefs de service, soi-disant compétents, ne surveillant rien et envoyant promener les malades qui se plaignent. Et une direction de l'hôpital cherchant à minimiser l'affaire dès le début. Et surtout, un travail fait par des personnes qui ne sont pas les directeurs qui meurent ainsi.

dans les hôpitaux comme dans tous les services publics, on fait des économies.

LA COMPETIVITE QUI TUE

Un chef d'équipe de 52 ans est mort d'un infarctus dans l'usine Continental de Clairoux, dans l'Oise. La Sécurité sociale estime qu'il s'agit d'un accident de travail, « dû notamment au stress chronique ». Le directeur de l'usine a déclaré : « Nous sommes une fabrique de pneus avec des obligations de résultats (...). Nous nous devons d'améliorer notre productivité ». Il trouve normal qu'on puisse mourir au boulot. Mais ce ne sont pas les directeurs qui meurent ainsi.

CERCLE LENINE TROTSKY

Le prochain exposé du clercle “Lénine-Trotsky” aura lieu le **JEUDI 27 SEPTEMBRE 2007 À 18 H 30** au Centre culturel Rémy-Nainsouta à Pointe-à-Pitre

Thème :
“Les élections municipales, les intérêts des travailleurs et ceux de l'ensemble de la population laborieuse.”

ABONNEMENT

12 MOIS :
SOUS PLI FERME 30.50 €
SOUS PLI OUVERT 23 €

Je désire m'abonner au journal COMBAT OUVRIER pour une période de mois.

NOM :
Prénoms :
Adresse :
.....
.....

Ci-joint par chèque la somme de Euros.

règlement par chèque adressé à
M. Philippe ANAÏS - Combat Ouvrier.
1111 Rés Matéliane, l'aiguille,
97128 Goyave - Guadeloupe.
Antilles françaises

COMBAT OUVRIER

Résponsable de publication
P. ANAIS
Adresser toute correspondance
EN GUADELOUPE
COMBAT OUVRIER
M. Philippe Anaïs.
1111 Rés Matéliane, l'aiguille,
97128 Goyave - Guadeloupe.

EN MARTINIQUE
Louis MAUGÉE
B.P. 821
97258 FORT-DE-FRANCE CEDEX

COMPOSITION - IMPRESSION
Imp. ERAPRESS
Commissaire paritaire 51728

Site Internet de Combat Ouvrier
http://www.combat-ouvrier.net

Pour nous écrire sur internet
redaction@combat-ouvrier.net